

L'an deux mille seize, le huit décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur GOY, Maire.

Etaient présents : M. GOY Jacky, Maire,
Mme DIOP Céline, MM. LEMAIRE Olivier, MORISSE Michel adjoints
Mmes BOULANGER Monique, DUTKIEWICZ Laurence, LAMBOUX Marie-Hélène,
QUEVILLY Emilie, SCHMIDT Stéphanie,
MM. LEFEBVRE Philippe, LEMOINE Yohann,
Absents : Mmes BOURDON Marie-Hélène, LANGLOIS DUCLOS Pascale,
MM .LEMONIER Hugues, CHEVALIER Thierry
Procuration de Mme Bourdon à Mme Dutkiewicz
Mme Langlois Duclos à M. Goy
M. Lemonier à M. Morisse
M. Chevalier à Mme Lamboux

Secrétaire de séance : Mme Quevilly Emilie

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, Monsieur le Maire a ouvert la séance et soumis au conseil municipal les affaires suivantes :

Régularisation
comptable au
budget
assainissement

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de procéder au vote de virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2016 :

Fonctionnement dépenses
- 10.00 € au chapitre 615
+ 10.00 € au chapitre 6541

Même séance

Régularisation
comptable

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de procéder au vote de virement de crédits suivants sur le budget principal de l'exercice 2016 :

Investissement dépenses
- 500.00 € au chapitre 2151 95
+ 500.00 € au chapitre 2135 58

Même séance

Achat jardinières
devant école et
opacité des
fenêtres

La directrice de l'école demande au conseil municipal d'ajouter 2 jardinières béton devant l'école et d'opacifier les fenêtres de la maternelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité refuse la demande concernant les jardinières dans la mesure où la rue de l'école en compte déjà 4. Pour ce qui concerne le film sur les fenêtres, le devis demandé jugé excessif a été rejeté. Les fenêtres étant équipées de stores, ces travaux ne semblent pas nécessaires pour l'instant.

Même séance

Réflexion sur le
principe d'un self à
la cantine

Monsieur le Maire propose de mettre en place un self service à la cantine pour la rentrée de septembre 2017. Dans un premier temps un devis de matériel a été reçu.

Même séance

Assainissement en
traverse rue des
Canadiens et
l'implantation d'un
giratoire rue du 8
Mai

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'estimation reçue de l'assainissement en traverse rue des Canadiens et de l'implantation d'un giratoire ou d'un plateau surélevé rue du 8 Mai afin de limiter la vitesse dans cette rue en direction de la rue du Neubourg et demande au conseil de se prononcer sur le choix d'un giratoire ou plateau surélevé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 14 voix pour et 1 abstention opte pour un giratoire.

Le montant global est de l'ordre de 157 351.05 € TTC.

Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental une subvention et à signer tous documents relatifs à ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h00.